

Révision par l'ombudsman de Radio-Canada à propos de l'utilisation du raccourci « Haïtien » pour désigner les Québécois d'origine haïtienne.

Le 19 avril 2007, à l'occasion de la tenue des premiers États généraux de la communauté haïtienne, le *Téléjournal Montréal* consacre une bonne partie de son bulletin à l'événement. Pour l'occasion, le journaliste Vincent Maisonneuve et le réalisateur Charles Ménard préparent un reportage de trois minutes 20 secondes sur les préjugés que doivent encore subir les jeunes Haïtiens quand ils cherchent un emploi. Voici le texte de ce reportage :

VINCENT MAISONNEUVE : « Ils sont jeunes, ils ont des rêves et de l'ambition... (présentation écrite à l'écran des jeunes) Ils sont nés au Québec et ils sont d'origine haïtienne. Voici leur réalité, un quotidien souvent marqué par les préjugés. »

ENTREVUE RIDGIE DE JEAN : « Oui ils sont présents partout, dans les jokes. Parfois tu as l'impression que tu as moins le droit à l'erreur que les autres. »

MAISONNEUVE : « Pour ces jeunes ce qui pèse le plus, c'est d'être constamment associés aux gangs de rues. »

ENTREVUE RIDGIE DE JEAN : « On a beaucoup de mal à te donner un poste de caissier parce qu'il pense que tu vas piquer le numéro de carte de crédit de tout le monde pour le revendre à des gangs. »

ENTREVUE DAVIDSON BERNADEL : « Parfois t'arrives de la façon que t'es habillé, et là tu te mets à parler et ils sont étonnés. »

ENTREVUE RIDGIE DE JEAN : « Ils sont surpris de ce qui sort de ta bouche, c'est comme s'ils s'attendaient à ce que tu dises, 'YO G BLING BLING'. Quand on se rend compte que tu as un vocabulaire... c'est wow! »

ENTREVUE DJODY JEAN-CLAUDE : « On est présenté comme cela dans les médias. Disons que lui est habillé avec des gros pantalons, tout de suite on l'associe aux gangs de rue. Ils ne savent pas que c'est lui qui fait monter la moyenne de sa classe... »

MAISONNEUVE : « Pierre Toussaint s'intéresse de près aux performances académiques de jeunes de la communauté haïtienne. »

ENTREVUE PIERRE TOUSSAINT, LABORATOIRE DE GESTION DE L'ORGANISATION SCOLAIRE, UQAM : « Globalement, la réussite scolaire, lorsque l'on considère les jeunes d'origine haïtienne par rapport aux autres communautés, l'écart n'est pas si grand. »

MAISONNEUVE : « **Environ 70 % des jeunes Québécois décrochent un diplôme d'études secondaires. C'est 65 % pour les jeunes Haïtiens qui sont nés ici au Québec¹. Un écart d'à peine 5 points de pourcentage. Par contre, les jeunes nés en Haïti ont beaucoup moins de succès, à peine 45 % d'entre eux obtiennent un diplôme.** »

ENTREVUE TOUSSAINT : « À cause de la situation politique en Haïti, il y a des enfants qui arrivent ici, qui pendant des mois n'ont pas été à l'école, les écoles sont fermées à cause de toutes sortes de situations en Haïti. »

MAISONNEUVE : « **Une fois le diplôme en main, il faut se trouver un travail... ces jeunes sont convaincus que pour eux... la recherche d'un emploi sera plus difficile.** »

ENTREVUE RIDGIE : « À compétence égale avez-vous l'impression d'avoir les mêmes chances que les autres? Non moi j'ai toujours l'impression que je dois en faire plus. »

ENTREVUE DAVIDSON : « T'as l'impression que t'es venu au monde pour donner plus. »

ENTREVUE RIDGIE : « Si tu veux avoir une job, tu dois faire la job de celui qui est le plus haut. Je m'explique, si tu veux être un commis, tu dois être en mesure de faire le travail d'un assistant gérant. Ils vont te prendre comme commis. »

MAISONNEUVE : « **Les jeunes Haïtiens² souffrent-ils vraiment de la discrimination des employeurs?** »

ENTREVUE TOUSSAINT : « À cela, il n'y a pas de statistique pour le prouver. La seule statistique dont on dispose, c'est qu'il a un taux de chômage qui est deux fois plus élevé chez les jeunes d'origine haïtienne. »

MAISONNEUVE : « **Ces trois jeunes sont convaincus... ils pourront s'accomplir, réaliser leur rêve de carrière. Mais ils ont aussi la conviction qu'ils auront beaucoup plus d'obstacles à franchir pour y arriver.** »

Le 20 avril 2007, Gilles Mercier nous envoie une plainte à propos de ce reportage. En voici de larges extraits :

¹ Objet de la plainte.

² Objet de la plainte.

« (...) Malheureusement, les employés de la Société, tout comme la population en général, semblent peu sensibilisés à cette forme de 'racisme sémantique' qui j'ai bien peur alimente les vrais racistes, la violence, l'exclusion et la discrimination raciale.

Je m'explique. Hier soir, le 19 avril 2007, au bulletin de nouvelles de 18:00 sur la Première Chaîne, pendant le reportage du journaliste Vincent Maisonneuve et du réalisateur Charles Ménard, on pouvait entendre et voir à la télévision des statistiques concernant un pourcentage de '**Québécois**' et un pourcentage de '**Haïtiens nés ici**' (SIC) ??? . Madame Miville-Dechêne, s'il vous plaît, expliquez-moi comment on devient un '**Haïtien né ici**'? Si une Néo-Québécoise d'origine haïtienne rencontre un Québécois francophone du Lac-Saint-Jean et qu'un enfant mulâtre naît de cette union, s'agit-il dans ce cas d'un '**Haïtien né ici**'? Si un '**Haïtien né ici**' rencontre dans la belle ville de Québec une '**Haïtienne née ici**', est-ce que les enfants nés de leur union seront considérés des '**Haïtiens nés ici**'? Dans l'affirmative, après combien de décennies, de générations, de siècles un '**Haïtien né ici**' pourra-t-il espérer devenir '**Québécois**' et être considéré comme tel par le personnel de la Société Radio-Canada?

Certains pourront répondre que le journaliste n'a fait que refléter le langage populaire ou la perception générale. Nonobstant le devoir d'exemple de la SRC, je pense que c'est une grave erreur de penser de la sorte. Depuis que j'habite Montréal, j'ai souvent réfléchi au concept de citoyenneté et de nation. À mon avis, il est plus facile de devenir Québécois que de devenir Canadien. Les seules exigences fondamentales pour devenir Québécois sont de vivre ou d'avoir résidé sur le territoire de la province de Québec et d'accepter le fait français. Devenir Canadien est beaucoup plus compliqué. Les millions de citoyens de la grande région de Montréal ont donc beaucoup plus de chance de se rassembler dans le concept de '**citoyenneté québécoise**'. Le Canada nous permet d'exprimer nos différences. Par exemple, sur l'Île-de-Montréal, on retrouve des Canadiens d'origine italienne, des Canadiens d'origine haïtienne et des Canadiens d'origine française. Le monde entier se retrouve sur l'Île-de-Montréal. Mais tous, nous sommes '**Québécois**'.

Comment la SRC procédera pour corriger les torts causés hier à ces Québécois d'origine haïtienne et quels moyens seront pris pour éviter toute récidive? »

La directrice responsable du traitement des plaintes au service de l'Information, Geneviève Guay, répond au plaignant le 4 octobre :

« (...) nous sommes toujours d'accord sur le fait que les immigrants qui ont obtenu leur citoyenneté et à plus forte raison, les enfants d'immigrants nés ici, doivent être considérés comme des citoyens à part entière.

Vous nous demandez ce que nous comptons faire pour que la façon de nommer les immigrants change à Radio-Canada. Je ne peux que vous répondre que nous abordons cette question de la désignation des minorités lors de nos sessions de formation. Nous faisons aussi des remarques aux journalistes lorsque l'occasion se présente.

Cela dit, j'aimerais vous faire valoir que Radio-Canada consacre beaucoup d'efforts à faire connaître les difficultés vécues par les immigrants et que ce reportage du journaliste Vincent Maisonneuve le 19 avril était un excellent exemple de travail de sensibilisation notamment aux préjugés dont sont victimes ces jeunes Noirs. Pour cette raison, il m'apparaît très clair qu'on ne peut pas accuser le journaliste de 'discrimination raciale' sous aucune forme que ce soit.

Il est vrai qu'il utilise l'expression 'Haïtiens' comme raccourci. Au moins une fois, dans la présentation de son reportage il aurait dû parler de jeunes 'd'origine haïtienne' ou nés de parents 'd'origine haïtienne'. Je me permets de vous faire valoir à nouveau que lorsqu'un journaliste s'adresse à eux de cette façon, ces jeunes 'd'origine' haïtienne ne réagissent pas du tout, ou très rarement, parce qu'ils se définissent eux-mêmes, entre eux, comme 'Haïtiens'. Vous me direz que cela n'est pas une excuse. Nous sommes d'accord, mais disons que cela définit le contexte de la conversation entre le journaliste et les gens qu'il rencontre.

Si vous le permettez, je vais me servir de votre lettre d'avril pour la faire suivre à l'ensemble de nos responsables éditoriaux. »

Cette réponse ne satisfait pas Gilles Mercier, qui demande une révision du dossier le 13 octobre.

Les journalistes sont-ils suffisamment sensibilisés à ces questions d'identité?

La définition que l'Office de la langue française donne du nom « Haïtien » est la suivante : « nom des habitants de Haïti (la République d'Haïti) ».

Je constate que Vincent Maisonneuve est loin d'être le seul journaliste de Radio-Canada à utiliser le raccourci. À titre indicatif, le même jour, soit le 19 avril 2007, j'ai trouvé plusieurs exemples où l'on a remplacé l'expression « Québécois d'origine haïtienne » par « Haïtiens ».

1. La chef d'antenne du *Téléjournal Montréal*, Pascale Nadeau :
 - « La moitié des **Haïtiens** au Québec ont moins de 24 ans. »
 - « Trouver des solutions aux problèmes que vivent les **Haïtiens d'ici**. »

2. La journaliste Nancy Audet a repris l'expression quatre fois dans son reportage au *Téléjournal Montréal* :
 - « Cette radio s'adresse aux **Haïtiens** de Montréal. »
 - « Autre problème important, celui de la violence et de la délinquance chez les jeunes **Haïtiens**. »
 - « Cet **Haïtien** au chômage. »
 - « Aider les jeunes **Haïtiens** de la deuxième et de la troisième génération. »

3. La journaliste Chantal Lavigne, vers la fin d'un reportage diffusé à la radio le 19 avril :
 - « Pour certains **Haïtiens**, la situation ne s'est pas améliorée. »

Chantal Lavigne est la seule journaliste qui m'a répondu spontanément qu'elle n'aurait pas dû utiliser ce raccourci. Elle juge qu'on devrait l'éviter, car on ne parle pas dans les faits de Haïtiens, mais de citoyens canadiens. Il ne s'agit en aucune façon de racisme de sa part, mais « d'une façon d'alléger l'écriture, car la formule 'Québécois d'origine haïtienne' est plus longue et, en radio, il faut éviter d'être répétitif ».

Pascale Nadeau était surprise par la nature de la plainte.

« Le *Téléjournal Montréal* a voulu, par cette émission qui lui était consacrée, démontrer l'importance, la richesse, mais aussi les difficultés que vivent à Montréal les membres de la communauté Haïtienne. C'était notre façon, à nous, de montrer l'importance de cette communauté, ici.

Je ne vois pas très bien, à vrai dire en quoi les termes « les Haïtiens de Montréal » et « communauté haïtienne de Montréal » sont bien différents. Les deux peuvent désigner à la fois, dans le langage populaire, de nouveaux immigrants, des gens en attente de statut, des immigrants de 2^{ème} ou 3^{ème} génération, biens établis à Montréal. Des gens qui bien que montréalais, se considèrent aussi, j'en suis assez persuadée, comme haïtiens...

Il n'y a rien de « réducteur » dans mon esprit à utiliser le terme « haïtiens de Montréal ». C'est effectivement un raccourci, j'en conviens... Je l'ai utilisé deux fois dans cette émission... Mais combien de fois ais-je parlé de la "communauté haïtienne de Montréal"? »

Il est vrai qu'au cours d'une émission d'une heure, Pascale Nadeau n'a employé que deux fois ce raccourci. Le reste du temps, elle a utilisé l'expression « communauté haïtienne ».

Les journalistes à la rédaction au *Téléjournal Montréal* ne se rappellent plus s'ils ont écrit les textes de la chef d'antenne. C'est normal, l'émission date de huit mois. Ils disent que, généralement, ils emploient la formulation « d'origine haïtienne ». Mais l'un d'entre eux trouve que ceux qui remettent en question ce raccourci ont « l'épiderme un peu sensible » et font preuve d'une rectitude politique difficilement conciliable avec les contraintes de l'écriture journalistique, surtout dans le contexte du *Téléjournal* du 19 avril.

Le reporter Vincent Maisonneuve souligne que le public d'origine haïtienne qui a vu son reportage en direct n'a formulé aucune plainte. Le *Téléjournal Montréal* était diffusé ce soir-là en direct du quartier Saint-Michel. Il se rappelle avoir eu d'excellentes réactions.

Vincent Maisonneuve estime que les références qu'il a faites à l'origine de ces jeunes ne constituent pas de la discrimination, mais il admet qu'il n'a pas réfléchi au moment de l'écriture de son texte à cette question de sémantique. Il n'a pas pensé qu'en utilisant le raccourci « Haïtiens nés ici » plutôt que « Québécois nés ici, mais d'origine haïtienne », il risquait de heurter certaines sensibilités.

« Le plaignant, monsieur Mercier, m'a sensibilisé à cette dimension, il a un point valable », dit Vincent Maisonneuve. Il ne faut toutefois pas oublier à son avis le contexte très positif de l'émission où l'on est justement à l'écoute de cette communauté. Le journaliste ajoute que, lorsqu'il fait des reportages sur des questions de criminalité, il est beaucoup plus prudent lorsqu'il mentionne l'origine ethnique des gens en cause. Il souligne bien sûr que, du point de vue de l'écriture télévisuelle, l'appellation « Québécois d'origine haïtienne » est plus longue.

À Radio-Canada, les textes des journalistes sont révisés par une tierce personne avant d'aller en ondes. Dans ce cas-ci, c'est le rédacteur en chef du *Téléjournal Montréal*, André De Sève, qui a assumé cette tâche.

En relisant le texte à l'époque, il ne s'est pas lui non plus posé de question sur l'impression laissée par ce raccourci. Pour lui, le terme « Haïtien » est tout à fait acceptable même quand on parle de citoyen canadien; on ne cause de préjudice à personne en utilisant cette expression. « Je suis pragmatique, dit-il, si un raccourci me permet d'alléger un texte, tant mieux, on est à l'heure du souper, il faut que l'écriture soit simple, directe ». Pour lui, ce qui comptait dans ce reportage, c'était de faire la distinction entre les Québécois d'origine haïtienne nés ici et ceux nés en Haïti, car leurs parcours scolaires sont souvent différents. André De Sève dit qu'il emploie de la même façon « Italiens » pour parler des Québécois d'origine italienne.

Ce qu'en pense la communauté haïtienne

La communauté haïtienne est divisée sur cette question, mais les élites préfèrent nettement l'expression « Québécois d'origine haïtienne » au raccourci « Haïtiens » pour parler de la diaspora, car l'expression correcte est plus inclusive. Même si c'est une question de sémantique, ce raccourci peut être perçu comme une façon de déposséder ces Québécois de leur citoyenneté.

J'ai sollicité l'opinion de Pierre Toussaint, professeur au département d'éducation et de pédagogie de l'UQAM. Il s'intéresse de près aux performances scolaires des jeunes. Il était interviewé à ce sujet par Vincent Maisonneuve. Le qualificatif « Haïtien » ne le dérange pas trop quand il est question des immigrants de la première génération. Ces personnes ont souvent passé la plus grande partie de leur vie en Haïti et elles s'identifient donc plus fortement à leur patrie lointaine. « Ils se sentent foncièrement Haïtiens. »

C'est une tout autre question quand on parle des Québécois d'origine haïtienne de la deuxième et de la troisième génération, ceux qui sont nés au Canada.

Selon Pierre Toussaint, utiliser le raccourci « Haïtien » pour les décrire pose problème, car « on envoie le message qu'ils ne sont pas comme les autres, qu'ils ne sont pas intégrés ». « Après combien de temps devient-on canadien? » En fait, dit M. Toussaint, les jeunes d'origine haïtienne ne vivent pas en vase clos. Il reconnaît cependant qu'une partie de ces jeunes, ceux qui ont plus de difficulté à l'école ou socialement, ont tendance à se définir eux-mêmes comme étant différents, comme étant Haïtiens d'abord et avant tout. Leur origine devient la justification de leurs problèmes. Tous les jeunes ne sont pas de cet avis. Jean-Claude Djody, une étudiante interrogée par Vincent Maisonneuve, m'a dit qu'elle se décrit et préfère être décrite d'abord et avant tout comme une Haïtienne. Pour cette étudiante de 18 ans qui réussit bien et qui se dit intégrée, c'est une question de couleur. « Beaucoup relie ça à la couleur. Ils sont pas Québécois car ils ne sont pas blancs ». On le voit, cette question identitaire est complexe.

Après avoir relu la plainte et le reportage en cause, Pierre Toussaint note toutefois que Vincent Maisonneuve a fait un « travail très professionnel et très respectueux des jeunes ». Il aurait préféré qu'il ajoute l'expression « jeunes d'origine haïtienne » ou « jeunes issus de la communauté haïtienne » plutôt que « jeunes Haïtiens nés ici », mais cette omission ne l'a pas choqué étant donné le contexte du reportage.

D'autres sont irrités par l'emploi généralisé de ce raccourci. C'est le cas de l'intervenant jeunesse à l'école Joseph-François-Perreault, Jean-Yves Sylvestre, né au Québec. Il voudrait qu'on qualifie ces jeunes de Québécois,

tout simplement. Alix Bouchard, auteure de l'ouvrage *La communauté haïtienne de Montréal*, pense qu'on ne peut pas généraliser et qu'il y a beaucoup de subjectivité dans cette question. Si quelqu'un se considère d'abord et avant tout comme un Haïtien, on peut le nommer ainsi, même s'il est citoyen canadien. Il ne faut pas oublier le sentiment d'appartenance à l'endroit d'Haïti. Par ailleurs, selon Alix Bouchard, cela devient problématique si, en désignant quelqu'un comme étant un Haïtien, on veut l'exclure et sous-entendre qu'il n'est pas un citoyen à part entière.

L'écrivain québécois d'origine haïtienne Dany Laferrière juge que cette question de sémantique n'a rien d'anodin. À son avis, « c'est quelque chose de grave ».

Selon lui, on a beaucoup utilisé le raccourci « Haïtien » quand on a parlé dans les médias du fléau des gangs de rue. C'est un signal clair, selon Dany Laferrière, que la société d'accueil ne les accepte pas. L'écrivain est particulièrement choqué que les médias utilisent ce raccourci pour parler des jeunes de sa communauté nés ici. « Quand un jeune est né ici, et qu'il devient un voyou, on est tous responsables, cela n'a rien à voir avec l'origine de ses parents. » Quand par contre quelqu'un a grandi en Haïti, il est vrai que sa patrie d'origine porte une partie de la responsabilité de ses problèmes. Mais même quand le terme « Haïtien » est utilisé dans un contexte plus positif, comme l'émission spéciale du *Téléjournal Montréal* sur la communauté haïtienne, Dany Laferrière croit que c'est une erreur.

« Les gens sont touchés par le vocabulaire employé. » L'écrivain s'empresse d'ajouter qu'en général, il y a tout de même une amélioration dans le choix de mots par les médias. Et il ne nie pas que les jeunes de sa communauté ont une attitude paradoxale face à cette question, puisqu'ils se qualifient souvent eux-mêmes d'Haïtiens, mais se fâchent quand les médias emploient ce terme.

M Laferrière a consacré l'une de ses chroniques intitulée « La tragédie identitaire »³ à cette question, qui est loin d'être purement sémantique selon lui :

« Les journaux ne se gênent plus : on parle carrément de Haïtiens. L'expression "gang de rue" veut dire « Haïtiens » et non « association de malfaiteurs. »

Voilà un extrait d'un dialogue entre Dany Laferrière et six jeunes dans le quartier Saint-Michel.

-« Dis-moi Dany, es-tu un Québécois ou un Haïtien? Me demande l'un d'eux en rigolant »

La question-piège. Pourtant, elle aurait dû être simple pour quelqu'un comme moi, qui vit au Québec depuis 30 ans (...)

³ *La Presse*, 29 octobre 2006.

-Tu es né en Haïti, et malgré tout, on te considère comme un écrivain québécois. Nous on est nés ici et on est des Haïtiens. Comment expliques-tu ça?

-Si tu es Québécois, c'est que tu nous as laissés tomber, ajoute un autre avec un sourire. Parce que si on écrit dans le journal que nous sommes Haïtiens, c'est qu'on ne veut pas de nous comme Québécois.

Je sentais une rage profonde derrière ce sourire.

-Oui, mais c'est vous-mêmes qui vous identifiez parfois comme Haïtiens.

Rigolade générale.

« Il faut bien qu'on soit de quelque part. (...) »

(...) comment se fait-il que, né en Haïti, je puisse devenir écrivain québécois à part entière, alors qu'eux, nés au Québec, sont encore identifiés par les médias comme des Haïtiens. »

Synthèse

La charge émotive présente dans cette querelle de vocabulaire doit amener les journalistes à faire preuve de prudence et de discernement en choisissant les mots les plus neutres possible pour décrire des communautés minoritaires, déjà victimes de préjugés.

Ce qui m'a frappée en parlant aux journalistes de la salle des nouvelles de la Télévision, c'est que plusieurs ne semblent pas conscients du malaise que le raccourci « Haïtien » peut créer dans l'auditoire.

Dans le cas du reportage de Vincent Maisonneuve, il est effectivement important de noter que, sur le fond, ce topo dénonce justement le racisme insidieux dont sont victimes les jeunes de cette communauté, même quand ils réussissent bien à l'école. Le reportage est efficace; les jeunes choisis sont éloquents.

Au début de son texte, le journaliste précise « [qu'] ils sont nés au Québec. Ils sont d'origine haïtienne ». On sait donc de qui on parle.

Quand le reporter fait la distinction entre les **Québécois, les jeunes Haïtiens nés ici et ceux nés en Haïti**, il y a davantage place à l'interprétation.

Distinction renforcée par le fait qu'il s'agit d'un tableau à l'écran où l'on voit apparaître en gros caractères :

« Diplôme d'études secondaires	
Québécois	70 %
Haïtiens nés ici	65 %
nés en Haïti	45 % »

Cette distinction est essentielle à la compréhension du reportage, mais le raccourci utilisé dans ce contexte est particulièrement frappant, car ceux qui réussissent mieux à l'école, et qui sont nés ici, sont quand même qualifiés d'Haïtiens, alors qu'ils sont de la deuxième ou même de la troisième génération.

De plus, le terme Québécois trône au-dessus du mot Haïtien, comme si, au plan symbolique, l'un excluait l'autre. Il est évident que ce raccourci rend le tableau et le texte plus concis, mais à quel prix?

Vincent Maisonneuve utilise une deuxième fois le raccourci pour dire : « Les jeunes Haïtiens souffrent-ils vraiment de la discrimination des employeurs? » Dans ce cas-là, comme on est en télévision et qu'on les montre à l'écran, il aurait été très simple de dire : « Ces jeunes souffrent-ils vraiment de la discrimination des employeurs? »

Il est évident qu'à la radio, il faut faire preuve d'encore plus d'imagination pour ne pas utiliser ce raccourci sans répéter *ad nauseam* : « Canadien ou Québécois ou Montréalais d'origine haïtienne » ou « Québécois issu de la communauté haïtienne ».

Pascale Nadeau a raison de noter qu'il n'y a pas, au strict plan de la langue, de différence entre les expressions « Haïtiens de Montréal » et « communauté haïtienne ». La différence en est purement une de perception. Le professeur Toussaint considère que l'emploi de « communauté haïtienne » n'a pas la même charge émotive négative que « Haïtiens ».

L'expression « communauté haïtienne a été employée de tout temps par Québécois d'origine haïtienne. Même si elle est aussi une forme de raccourci, elle ne provoque aucune controverse.

Une solution simple à appliquer : l'omission. Après avoir dit une fois au début du topo que l'on parle par exemple des Montréalais ou des Canadiens d'origine haïtienne, on peut dire, « ces Québécois », « ces jeunes » ou « ces étudiants » selon le sujet en cause.

Je me suis fait dire par plusieurs journalistes que cette plainte était un cas de rectitude politique. Je ne crois pas que l'on puisse résumer le débat ainsi. Demander aux journalistes d'utiliser systématiquement les termes « malentendants » plutôt que « sourds », « personnes âgées » plutôt que

« vieux » serait véritablement de la rectitude politique. Les mots sourds et vieux existent dans le dictionnaire et ont une définition bien précise. Mais, dans le cas du mot « Haïtien », il renvoie à quelqu'un qui a la nationalité haïtienne, ce qui n'est certainement pas le cas pour la deuxième et la troisième génération de Québécois d'origine haïtienne. Donc, si l'on s'en tient uniquement aux définitions généralement acceptées, utiliser « Haïtien » pour décrire un Canadien d'origine haïtienne est inexact en vertu des Normes et pratiques journalistiques de Radio-Canada.

Toutefois, même si le raccourci est inexact, il fait partie du langage populaire et son emploi peut se justifier si l'on parle de la première génération d'immigrants ou quand les gens de qui l'on parle se qualifient eux-mêmes d'Haïtiens. Cela demande donc des vérifications. Dans les autres situations, les journalistes devraient utiliser ce raccourci le moins possible, surtout quand il y a d'autres solutions, étant donné les connotations d'exclusion que certains y voient.

Conclusion

La plainte est en partie fondée. Les journalistes devraient, dans la mesure du possible, tenter d'éviter d'utiliser le raccourci « Haïtien » pour parler des jeunes de la communauté haïtienne nés ici ou arrivés en bas âge au Québec. Dans le reportage en cause, il aurait été tout à fait possible d'éviter cette expression.

Toutefois, ici, si l'on tient compte du contexte du reportage et de l'émission, il est impossible de prétendre que les deux utilisations discutables du mot « haïtien » alimentent la discrimination raciale.

Au contraire, le reportage de Vincent Maisonneuve dénonce avec beaucoup d'efficacité les préjugés. Je ne crois donc pas qu'il y ait de torts à réparer.

Par contre, il est étonnant que les journalistes chargés de corriger les reportages avant qu'ils passent en ondes n'aient pas repéré une erreur plus importante qui se trouvait dans un autre reportage ce soir-là : « Autre problème important : celui de la violence et de la délinquance chez les jeunes Haïtiens. » Dans ce cas-là, le contexte est clairement négatif et on utilise tout de même le raccourci.

Cela m'amène à conclure qu'il serait souhaitable de faire des rappels sur ces questions et de sensibiliser les journalistes à ce problème de perception dans les séances de formation.

Julie Miville-Dechêne
Ombudsman, Services français
Société Radio-Canada
2007-12-14